

RÉSOLUTION

**ADOPTÉE PAR LE PERSONNEL ENSEIGNANT DU GYMNASSE DU BUGNON
(SITE DE L'OURS)**

RÉUNI EN ASSEMBLÉE LE 24 MARS 2023

L'assemblée générale du personnel enseignant du Gymnase du Bugnon, site de l'Ours, a pris connaissance du résultat de la rencontre du 22 mars entre les délégué·e·s des organisations syndicales et le Conseil d'Etat. Elle a constaté que ce dernier refuse d'indexer pleinement les salaires pour 2023. La proposition d'un montant de 15 millions de francs qui serait versé au personnel des fonctions publiques et du secteur parapublic ne correspond pas à une indexation, puisqu'il serait versé en 2024 sous forme de prime unique, non soumise aux cotisations sociales.

L'assemblée a également pris connaissance avec inquiétude que, selon le Conseil d'Etat, l'indexation ne serait qu'une mesure budgétaire parmi d'autres et que la question d'une prime unique reviendrait sur la table chaque année en cas d'inflation.

Constatant qu'il n'a pas été possible de négocier avec le Conseil d'Etat, l'assemblée soutient les organisations syndicales dans leur poursuite de la revendication d'une pleine indexation pour l'année 2023, et d'une indexation pérenne.

En conséquence, l'assemblée décide :

- 1) de participer à la semaine d'actions, du 27 au 31 mars (grève administrative)
- 2) de participer à la journée de grève et de mobilisation le mardi 28 mars

Voté à la majorité des personnes présentes